



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION

07/03/2025

AFFICHEE LE :

07/03/2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE : 29

PRESENTS : 23

VOTANTS : 27

DATE D’AFFICHAGE DE LA DES DÉLIBÉRATIONS

24 mars 2025

L’an deux mil vingt cinq, le 19 mars, à 20h00

Le Conseil municipal de la ville de MONDEVILLE, dûment convoqué, s’est réuni dans la Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Madame Hélène BURGAT, Maire.

PRESENTS : Hélène BURGAT, Josiane MALLET, Bertrand HAVARD, Axelle MORINEAU, Mickaël MARIE, Maryline LELEGARD-ESCOLIVET, Serge RICCI, Emmanuelle LEPETIT, Dominique MASSA, André VROMET, Claude REMUSON, Georgette BENOIST, Thierry TAVERNEY, Didier FLAUST, Gilles SEBIRE, Denis LE THOREL, Annick LECHANGEUR, Guillaume LEDEBT, Kévin LEBRET, Véronique VASTEL, Nicolas BOHERE, Corine RAYMONDE, Christian LOUIS

ABSENTES : Laurence FILOCHE-GARNIER, Chantal HENRY

PROCURATIONS : Fabienne KACZMAREK À Hélène BURGAT, Laetitia POTTIER-DESHAYES À Corine RAYMONDE, Joël JEANNE À Nicolas BOHERE, Sylvain GIRODON À Mickaël MARIE,

Monsieur Kévin LEBRET a été désigné(e) comme secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

INFORMATION RELATIVE AUX DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION N° DELIB-2025-144

RAPPORTEE PAR : Madame Hélène BURGAT

En application de l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, Madame la Maire informe le Conseil municipal qu'elle a pris les décisions suivantes :

- Conformément à l'article L. 2122-22, 4° :

ATTRIBUTION DE MARCHES PUBLICS			
N° de marché	Objet du marché	Titulaire du marché	Montant du marché
MAR25001	Réfection du sol sportif du gymnase Lafond	SOLOMAT SPORT SERVICE	72 514,50 € H.T.
MAR25002	Fourniture de pains et viennoiseries	Boulangerie LEROUX	10 000 € H.T. maximum
MAR25003	Fourniture de pains et viennoiseries	Boulangerie Patisse et Cie - MARIN	10 000 € H.T. maximum
MAR25004	Fourniture de denrées alimentaires - Lot 7 Volailles fraîches bio	SOCODN	Montant maximum dans le cadre du marché global de denrées alimentaires
MAR25005	Fourniture de denrées alimentaires - Lot 10 Volailles fraîches labellisées	SOCODN	Montant maximum dans le cadre du marché global de denrées alimentaires

- Conformément à l'article L. 2122-22, 8° :

Liste des actes de concessions depuis le 21 septembre 2024				
Date de l'acte	N° de titre	Durée de la concession	Nom du défunt	Prénom du défunt
Nouvelles concessions				
21/01/2025	4047	30 ans	GARCIA	Pascal
07/02/2025	4048	30 ans	SEIGNEURIE	Emmanuel
10/10/2023	3962	15 ans	MARIE	Jean-Jacques
Renouvellements				
22/02/2025	4049	30 ans	LAUTOUR	Christian
15/01/2025	4050	15 ans	LE MENAGER	Henri

Par conséquent,

VU l'article L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

Le Conseil municipal de MONDEVILLE décide

- **DE PRENDRE ACTE** de cette information.

	POUR	CONTRE	ABST.	NE PREND PAS PART AU VOTE
VOTE	27	0	0	0

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
 Pour extrait conforme,

La Maire,
Hélène BURGAT

Le secrétaire de séance,
Kévin LEBRET